



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART & DE DESIGN
MARSEILLE-
MÉDITERRANÉE



**Conseil d'administration
Séance du 20 juin 2017**

**TABLEAU DES EFFECTIFS
PIECE JOINTE N°1**

Délibération n°DELIB_06_RH_17_06_20_TAB_EFF_PJ1

Le tableau des effectifs est modifié dans les conditions précisées ci-dessous au vu de :

- La nécessité de donner aux services les moyens humains pour mener à bien les missions de l'ESADMM ;
- La nécessaire évolution de l'organisation des services de l'ESADMM ;
- Les modifications règlementaires;
- Les avancements de grade ;

1) Tableau de suivi des transformations de postes

TABLEAU DE SUIVI DES TRANSFORMATIONS DE POSTES			
CREATION Intitulé du poste	CREATION Grade du cadre d'emploi	COMMENTAIRES	CODE
1 Assistant RH	Adjoint administratif principal 1ère classe	Transformation du poste d'adjoint administratif principal 2ème classe	4b
2 secrétaires pédagogiques	Adjoint administratif principal 2ème classe	Transformation du poste d'adjoint administratif	4b
1 agent polyvalent de maintenance (menuisier)	Adjoint technique principal 1ère classe	Transformation du poste d'adjoint technique principal 2ème classe	4b
1 adjoint au responsable de la régie	Adjoint technique principal 2ème classe	Transformation du poste d'adjoint technique	4b
1 assistant d'enseignement artistique (Ateliers Publics)	Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	Transformation du poste d'assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	4b
1 assistant	Assistant	Transformation du poste	4b

TABLEAU DE SUIVI DES TRANSFORMATIONS DE POSTES			
CREATION Intitulé du poste	CREATION Grade du cadre d'emploi	COMMENTAIRES	CODE
d'enseignement artistique (ESADMM)	d'enseignement artistique principal 1ère classe	d'assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	
1 agent polyvalent de maintenance	Adjoint technique principal 2ème classe	Transformation d'un poste suite à la réorganisation des services (poste de concierge)	3
2 enseignants artistiques	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	Transformation de deux postes suite au départ en retraite de deux professeurs hors classe	4e

1) Tableau de suivi des créations de poste :

TABLEAU DE SUIVI DES CREATIONS DE POSTES			
CREATION Intitulé du poste	CREATION Grade du cadre d'emploi	COMMENTAIRES	CODE
RAS			

2) Synthèse des créations / suppressions :

Motif des créations / suppressions de poste		
CODE	Motif	Nombre
1	création nette de poste	0
2	transfert d'un poste d'une direction/service à un autre	0
3	transformation d'un poste liée à l'évolution du besoin d'un service	1
4	transformation d'un poste sans changement de sa nature et de sa fonction	
4a	transformation d'un poste suite à la réussite à un concours	0
4b	transformation d'un poste suite à un avancement de grade ou promotion interne	7
4c	transformation d'un poste suite à mobilité interne d'un agent	0
4d	transformation d'un poste suite à un recrutement externe (mise en stage, mutation,	0

	détachement ou contrat)	
4e	transformation d'un poste pour mise en conformité du grade pour un futur recrutement	2
5	suppression nette de poste	0

3) Tableau des emplois permanents

Filière / grade	Création	Suppression
	Nombre de poste	Nombre de poste
Adjoint administratif	0	2
Adjoint administratif principal 2ème classe	2	1
Adjoint administratif principal 1ère classe	1	0
Adjoint technique	0	1
Adjoint technique principal 2ème classe	1	1
Adjoint technique principal 1ère classe	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	0	2
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	2	0
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	2	0
Professeur d'enseignement artistique hors classe	0	2
TOTAL	9	9

4) Tableau des emplois non permanents

Filière / grade	Création	Suppression
	Nombre de postes	Nombre de postes
	-	-
TOTAL	0	0

5) Tableau des effectifs :

Le tableau des effectifs est joint en pièce jointe n°2.

Pour les recrutements cités ci-dessus (création ou transformation), l'ESADMM recrutera des fonctionnaires, conformément au statut de la fonction publique territoriale.

En cas d'impossibilité de recrutement d'un fonctionnaire (nature des fonctions, candidature infructueuse ou besoin du service), l'ESADMM peut recruter des agents non titulaires de droit public. Ils seront rémunérés sur la base de l'échelle indiciaire prévue par le grade de recrutement.

6) Fiches de poste / déclarations de vacance de poste :

Les fiches de poste suivantes jointes font l'objet d'une modification et/ou d'une création :

- Responsable des Marchés publics et des affaires juridiques (PJ n° 3) ;
- Agent de Gestion Financière et Comptable/ paie (PJ n° 4) ;
- Assistant des Ressources Humaines (PJ n°5) ;
- Agent de bibliothèque (PJ n°6) ;

Plusieurs postes permanents font actuellement l'objet d'une procédure de recrutement :

- Directeur Général ;
- Responsable des Marchés Publics et Affaires Juridiques ;
- Agent de Gestion Comptable et Financière / paie ;
- Agent de bibliothèque ;
- Professeur d'enseignement artistique (Histoire de l'art) ;
- Professeur d'enseignement artistique (Pratiques théoriques et écritures) ;